



HAL
open science

”L’édifice du Sud”

Anne Michel

► **To cite this version:**

| Anne Michel. ”L’édifice du Sud”. 2008, p.136-142, pl. XIV-XVI. hal-01757299

HAL Id: hal-01757299

<https://hal.science/hal-01757299>

Submitted on 21 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2.4. *L'édifice du Sud* (par Anne Michel) ⁽²⁹⁾

La campagne de fouille menée en 2006 avait consacré l'ouverture d'un nouveau secteur dans la partie méridionale du « Quartier Nord-Est » (secteur E ; pl. II) ⁽³⁰⁾. Il s'agissait de tenter de déterminer la chronologie et la nature des remaniements intervenus au sud de la grande cour à portiques qui semble fonctionner comme palestres des thermes. Si le sondage ouvert en 2006 avait mis en évidence une séquence d'occupation allant de la fin de l'époque byzantine à l'époque médiévale, sa superficie restreinte n'avait pas permis d'identifier la nature du bâtiment aménagé au sud de la cour à portiques à l'époque byzantine.

En 2007, il a donc été décidé d'élargir le secteur étudié vers l'Ouest pour tenter de répondre à la question. La zone étudiée (E II ; pl. II ; XIV, 1-2 et XV, 1) s'étend sur 12 x 14 m. Au terme des campagnes de 2006 et 2007, c'est ainsi une superficie de 280 m² qui se trouve dégagée et qui a permis de mettre en évidence trois espaces distincts, alignés d'Ouest en Est. Pour la commodité de l'étude, le secteur de fouille a été subdivisé en trois zones correspondant à celles que délimitaient les maçonneries directement couvertes par l'humus. Un premier secteur, large d'un mètre à peine, se dessine au nord d'un mur qui traverse la zone étudiée d'Est en Ouest dans le prolongement direct d'une maçonnerie identifiée en 2005 dans le secteur G III. Un deuxième ensemble, à l'Ouest, occupe les deux tiers de l'aire fouillée, séparé par un mur Nord-Sud d'une dernière zone, à l'Est, au raccord avec le secteur E I, fouillé en 2006. Le secteur occidental se caractérise par une occupation dense et des réfections multiples de l'époque byzantine à l'époque médiévale, tandis qu'à l'Est les occupations médiévales sont venues oblitérer les niveaux antérieurs.

2.4.1. *L'espace Nord*

Le nettoyage de la crête du mur septentrional du secteur E I fouillé en 2006 a mis en évidence l'extrémité d'une abside ouverte vers le Nord qui devait terminer le portique oriental de la cour implantée au nord du secteur étudié.

Plus à l'Ouest, seuls les vestiges appartenant au dernier état ont été étudiés. L'espace qui se développe au nord de l'édifice du Sud, dégagé sur une largeur d'environ 1 m, semble avoir connu sa propre cohérence. Dans un état ancien, un mur de bonne facture en petit appareil de moellons maçonnés en assises régulières calées avec des fragments de briques se développe selon un axe Nord-Sud, à l'ouest du massif absidal. En l'état actuel des recherches, il n'est possible ni de le dater, ni de l'interpréter, les niveaux de circulation associés à ces maçonneries n'ayant pas été atteints.

Dans le secteur qui s'étend à l'ouest de ce mur, deux descentes de gouttières viennent s'adosser au mur de l'édifice du Sud (pl. XIV, 2 : US 185 et 186). La première est associée à une canalisation de terre cuite (pl. XIV, 2 : CN

(29) La fouille de ce secteur a également bénéficié de l'aide de Thomas Lepaon (doctorant à l'Université de Tours).

(30) Sur cette campagne, voir VIVIERS & VOKAER, 2007, p. 141-142, pl. VIII, 2 et IX, 1-2.

135) qui se dirigeait vers l'Ouest en direction de la Grande Colonnade, selon un axe légèrement oblique. La mise en place de cette canalisation résulte d'un remaniement comme l'indique l'altitude élevée à laquelle elle se trouve par rapport aux vestiges dégagés immédiatement au Sud ; la céramique qui la couvrait, qui peut correspondre au remblai de la tranchée de fondation liée à sa mise en place, remonte majoritairement à l'époque islamique ancienne. En l'état actuel des recherches, on n'a pu identifier aucune canalisation associée à la seconde descente de gouttière, qui est posée immédiatement à l'est de la précédente et se situe à une altitude légèrement supérieure. Ces aménagements indiquent en tout cas qu'au moment de leur mise en place, l'espace considéré se trouvait en extérieur : s'il correspond bien aux anciens portiques de la grande cour identifiée au nord du secteur E, ceux-ci avaient alors déjà perdu leur ancienne fonction.

Il est possible qu'il faille mettre ces aménagements en relation avec un mur parallèle au massif absidal, identifié quelque 3 m plus à l'Est. De facture médiocre et employant des fragments de colonnes, il était couvert par un niveau de remblai qui contenait de la céramique remontant au début de l'époque islamique.

Le secteur connut une dernière réoccupation attribuable à l'époque médiévale dont témoignent deux murets distants de 4 m, adossés au mur septentrional de l'édifice du Sud et se poursuivant en direction du Nord. Constitués de moellons irréguliers liés grossièrement à la terre, ils appartiennent à la dernière occupation du secteur et étaient directement couverts par l'humus.

2.4.2. *L'espace Ouest*

À l'Ouest, se développe une grande pièce approximativement carrée (8,60 m Est-Ouest x 8,40 m Nord-Sud intérieurement) dont l'étude conjointe des maçonneries et des niveaux stratigraphiques a montré plusieurs états.

— *Phase E1a*

La première construction vient s'adosser à un bâtiment préexistant dont l'angle Nord-Est est conservé à la limite Nord-Ouest du secteur. La technique de mise en œuvre du mur (moellons liés au mortier, alternant avec des assises de briques, léger bossage à l'extérieur sur la pierre angulaire) est très proche de l'angle de l'édifice identifié en 2004 dans le secteur G III et dans le prolongement duquel il se situe. De ce premier état ne subsistent que des traces ténues au niveau des fondations dans les quatre murs de la pièce.

— *Phase E1b*

Après un arasement dont on ignore tant l'origine que la chronologie, on érige sur ces anciennes maçonneries de nouveaux murs dont des fragments sont conservés dans l'angle Nord-Est de la salle. Il s'agit de maçonneries d'assises régulières de moellons liés au mortier, alternant avec des assises de briques liées par d'épais joints de mortier. Dès cette époque, un bassin pavé d'une mosaïque blanche, encore partiellement conservée (Pl. XIV, 1 : SL 162), était aménagé contre le mur Nord de la pièce : les fondations des parois Ouest, Sud et Nord en subsistent toujours, avec, à l'Est, les vestiges du mortier qui recouvrait le bassin de ce côté (Pl. XV, 2). Ce bassin était lié à une canalisation

de tubes de terre cuite, emboîtés et scellés au mortier, qui est conservée dans le sol en direction du Sud sur 2,40 m (Pl. XIV, 1 : CN 188). Ce premier édifice était un bâtiment au décor luxueux : aux murs plaqués de marbre, dont des vestiges sont conservés dans la partie inférieure des murs Ouest et Est, répondait un sol peut-être dallé de marbre dont un fragment subsiste au sud du bassin.

À l'Ouest, cet espace était bordé par deux salles alignées du Nord au Sud, sur lesquelles on ne possède pas encore d'informations, compte tenu de la limite de fouille. Dans ces deux pièces, la fouille a en effet été arrêtée sur un niveau postérieur au sol primitif.

Une autre pièce, subdivisée en deux secteurs au niveau des sols, se développait également au sud de ce bâtiment. Elle possédait un pavement de mosaïque polychrome blanche et rouge de belle facture, constituée de tesselles de 1 cm de côté, dont un fragment (5 x 41 cm) est conservé contre le mur Nord. Au Sud sont encore visibles le mortier préparatoire à la pose des tesselles et le radier sous-jacent. Depuis cette pièce, on descendait à l'Ouest vers un autre espace, également pavé d'une mosaïque, dont il ne reste que le mortier préparatoire à la pose des tesselles (Pl. XIV, 1 : SL 122). Les murs de ce second espace étaient également revêtus de placages de marbre, dont des fragments subsistaient à la base de la paroi Nord (Pl. XIV, 1 : US 128).

— *Phase E1c*

Dans un troisième temps, le sol de la pièce centrale fut détruit pour une raison inconnue et peut-être remplacé par une mosaïque, dont ne subsistent que le radier et quatre à cinq tesselles de 1 à 1,5 cm de côté prises dans le mortier contre le parement Nord du mur méridional de la pièce, à une altitude supérieure de 4 à 6 cm à celle de la plaque de marbre conservée contre la paroi Sud du bassin. Il faut peut-être mettre ce nouveau sol en relation avec les réfections dont les murs Nord et Est de la pièce portent les traces.

— *Phase E1d*

Ce bâtiment et les pièces attenantes au Sud connurent ensuite une destruction assez importante. Probablement au moment même où le mur méridional de la pièce centrale était arasé, le mur Ouest fut endommagé à son extrémité septentrionale. Des pierres vinrent perforer le mortier de préparation de la mosaïque de la pièce Sud-Ouest. Ces dommages furent suivis par différentes réfections : un mur dans lequel était ménagé un passage vers le Sud fut reconstruit au-dessus du mur méridional de la pièce centrale. Le bassin fut conservé, mais on aménagea dans la paroi occidentale de celui-ci une nouvelle évacuation, dont subsistent deux fragments de tubes de terre cuite scellés au mortier et le négatif de deux tubes supplémentaires dans le radier immédiatement à l'Ouest. Cette nouvelle évacuation devait se raccorder à la canalisation de terre cuite (Pl. XIV, 1 : CN 108) qui fut alors installée à la même altitude, le long du mur occidental de la pièce centrale, et qui se poursuivait vers le Sud au-delà de la limite de la fouille. À l'occasion de ce remaniement, on refit une troisième fois le pavement, le remplaçant cette fois-ci par un dallage qui est partiellement conservé dans les angles Nord-Ouest et Nord-Est de la salle, de part et d'autre du bassin. À ce dallage répond, dans la pièce Nord-Ouest, un sol de terre battue avec des inclusions de briques et de mortier de chaux. On est tenté aussi de rattacher à cette série de remaniements

l'aménagement d'une porte à l'extrémité occidentale du mur Nord de la pièce centrale, dont les traces sont visibles dans la maçonnerie.

— *Phase E2a*

Cet édifice fut ensuite détruit de façon assez radicale pour laisser la place à une réoccupation de nature différente. Contrairement aux remaniements précédents qui n'avaient pas entraîné de changement notable quant à la distribution générale des espaces, le nouveau bâtiment qui vient s'implanter dans l'angle Sud-Ouest de la pièce centrale met en œuvre un plan différent (pl. XIV, 2). À cet endroit, deux murs perpendiculaires viennent isoler un nouvel espace, assez étroit (1,50 x au moins 6,50 m) dont le mur méridional prend pour fondations celui de la pièce centrale de l'édifice de la phase précédente, qui se prolonge vers l'Ouest au-delà de la limite de la fouille (Pl. XVI, 1). Ces deux murs, dépourvus de toute fondation, remploient de nombreux fragments architecturaux mis en œuvre en assises très irrégulières et liés à la terre. On bouche alors l'accès qui avait été conservé entre l'espace central et les pièces méridionales dans la phase précédente. L'aménagement de ce nouvel espace s'accompagne de la mise en place d'un sol de terre battue. Au Sud, la couche de destruction est en partie nettoyée et remblayée et un sol de terre battue mêlé à des fragments de briques est aménagé à une altitude semblable à celle de son pendant septentrional. Le matériel céramique permet d'attribuer ces réaménagements — au moins pour le sol méridional — au début de l'époque islamique.

Au nord de ce nouveau bâtiment, l'espace est abandonné. L'extrémité Nord du mur Ouest du bâtiment de la phase 1 s'écroule à l'Est sur la canalisation et le dallage, qui n'a pas survécu à cette ultime destruction. Il dut même être systématiquement démonté auparavant car la majorité des dalles qui le composaient n'ont pas été retrouvées. Le bassin devait aussi être arasé à ce moment, car rien ne subsiste de son élévation. Seule une couche argileuse jaune compacte qui a livré de la céramique du début de l'époque islamique couvrait les vestiges de la mosaïque endommagée et de son radier. Dans cet espace, qui a pu fonctionner désormais comme une cour intérieure, on jette les remblais de la destruction précédente.

— *Phase E2b*

Ces aménagements connurent ensuite eux aussi une destruction : le mur subdivisant les deux nouveaux espaces, déjà reconstruit sur le mur méridional arasé du premier bâtiment, s'écroule en direction du Nord, endommageant le sol qui venait d'être mis en place. On semble alors s'être livré à des travaux de réparation dont témoigne le niveau de chaux dans la partie occidentale de l'espace Nord du bâtiment du début de l'époque islamique. Une colonne fut dressée contre le parement Sud à l'extrémité occidentale du mur Nord. Elle servit de point d'appui à la construction d'un mur orienté Nord-Sud composé de moellons liés à la terre. Il faut mettre ce dernier en relation avec un second mur de même orientation, érigé à la même altitude, dont deux assises irrégulières de moellons liés à la terre sont visibles à l'extrémité méridionale de la coupe stratigraphique Ouest du secteur fouillé. Ces deux murs étaient probablement liés à une autre maçonnerie perpendiculaire, orientée Est-Ouest, érigée sur les vestiges du mur qui délimitait le secteur au Sud depuis les phases les plus anciennes.

Il faut mettre ces constructions en relation avec les aménagements réalisés plus au Nord, toujours en limite occidentale du secteur de fouille. On y relève, à une altitude voisine du bas des deux murs mentionnés, un niveau de sol constitué d'un empierrement formé de blocs irréguliers, mis en œuvre selon une horizontale rigoureuse. En bordure orientale de ce niveau venait s'adosser un mur constitué de grands blocs de pierre calcaire remployés, certains posés de chant, selon une orientation Nord-Est/Sud-Ouest. Il venait buter à son extrémité méridionale contre une seconde colonne qui se dressait à 2 m environ au nord de la précédente. Ces structures semblent liées à un espace qui se développe en direction de l'Ouest, mais dont il est difficile de préciser la nature en l'état actuel de la fouille. Aucune trace d'occupation spécifique n'a été décelée à l'Est, dans l'espace au bassin : de ce côté, sur les blocs architecturaux tombés sur le niveau qui couvrait le radier du dallage arraché de la phase antérieure, s'accumule une couche qui correspond à l'abandon du secteur. Une situation semblable réapparaît au sud des murs du premier bâtiment d'époque islamique. D'après la céramique que contenaient les niveaux liés à cette phase, ces remaniements purent intervenir encore au début de l'époque islamique.

— *Phase E3a*

Une destruction de l'ensemble de ces structures scella ensuite l'abandon temporaire du secteur : un épais niveau de destruction vint couvrir l'intégralité ou presque des vestiges ; seules restèrent visibles les crêtes des murs Nord et Est héritées du premier bâtiment, ainsi que celle du mur méridional, remanié à plusieurs reprises (pl. XV, 1). La céramique que renfermait ce niveau permet de situer la destruction probablement au début de l'époque médiévale.

— *Phase E3b*

L'ultime réoccupation du secteur se traduit par un niveau de chaux identifié au-dessus de la destruction précédente, contre les murs Nord et Est hérités du premier bâtiment, et qui peut correspondre à une aire de travail. Après avoir régularisé le sol au moyen de petits cailloux, on érigea dans l'angle Sud-Ouest du secteur une série de murs irréguliers de moellons liés à la terre, conservés sur une seule assise. Ces derniers laissent deviner une structure organisée autour d'un mur Nord-Est/Sud-Ouest, parallèle au mur de la phase antérieure contre lequel il prend appui, et deux murets transversaux parallèles. L'ensemble du secteur fut abandonné après une dernière destruction au cours de l'époque médiévale, probablement mamelouke.

2.4.2. *L'espace Est*

L'espace oriental, mitoyen de E I fouillé en 2006, est délimité par des maçonneries dont l'origine remonte à l'état le plus ancien du secteur. Le mur qui délimite cet espace au Sud est en grand appareil de belle facture dans ses assises inférieures. Il se prolonge vers l'Ouest au-delà de l'espace considéré, où il est lié à un autre mur perpendiculaire de même type qui se poursuit vers le Sud au-delà de la limite de fouille. À l'Ouest, au Nord et surtout à l'Est, au raccord avec le secteur fouillé en 2006, les maçonneries témoignent de nombreux remaniements qu'il conviendra d'analyser plus en détail pour préciser la chronologie relative des phases anciennes (pl. XVI, 2).

Ces murs définissent un espace rectangulaire (8,50 x 5,50 m environ) auquel on accédait par deux portes, l'une à l'extrémité Nord du mur oriental (Pl. XV, 1 : porte 044), et l'autre à l'extrémité Ouest du mur Sud (porte 170). Le seuil de cette dernière, large d'1,10 m, a conservé ses deux crapaudines carrées (26 x 26 cm) ; il est taillé dans le même bloc que le bas des piédroits de la porte. Comme dans le secteur qui jouxte l'espace immédiatement au Sud, les sols correspondant à ces maçonneries ont disparu lors du recreusement des niveaux liés à des réoccupations médiévales. On hésite à attribuer à l'état d'origine le sol en terre battue incluant des fragments de tuiles et de briques, sur lequel la fouille a été arrêtée au sud du mur méridional de cet espace : situé environ 25 cm en contrebas du seuil de la porte, il peut avoir fonctionné avec cette dernière, mais aucun élément datant ne permet de le confirmer.

— *Phase E3a*

Les autres niveaux de sol identifiés dans le secteur oriental correspondent à plusieurs réoccupations successives au cours de l'époque médiévale. Dans l'ensemble du secteur, les niveaux anciens furent recreusés sur une profondeur de 20 à 25 cm. L'espace semble alors subdivisé par deux murs de moellons, deux orientés Est-Ouest dans le prolongement l'un de l'autre, l'autre Nord-Sud dont la mise en œuvre reste médiocre. Au cours de cette première occupation islamique médiévale sont construits successivement deux tannurs dont des fragments de la superstructure subsistaient dans l'angle Sud-Ouest du secteur (Pl. XV, 1 : TN 166 et 168). Un niveau de cendres contenant de la céramique islamique médiévale couvrait encore le fond du plus récent des deux. Il faut probablement rattacher à la même séquence la construction d'un troisième tannur (Pl. XV, 1 : TN 113), plus au Nord, dans l'angle délimité par les deux murs précédemment mentionnés. Ce dernier, très bien conservé lors de la découverte, n'était associé à aucune superstructure et semble ne pas avoir été utilisé : seules quelques pierres en garnissaient le fond.

On ignore quels sont les accès corrélés à ce premier état médiéval. Le niveau de sol correspondant à cet état se trouve 20 à 25 cm en contrebas du seuil de la porte méridionale : on hésite à l'associer à cette porte, d'autant plus que la superstructure du tannur aménagé dans l'angle Sud-Ouest de l'espace se dresse partiellement devant le seuil.

— *Phase E3b*

Dans un deuxième temps, le sol est remblayé sur 25 cm environ, portant son niveau à une altitude équivalente à celle de la porte méridionale. L'espace est subdivisé en trois par deux murs transversaux dont le plus septentrional est érigé sur son prédécesseur arasé, et qui fonctionne avec un sol de terre battue s'étendant aux deux tiers septentrionaux du secteur. Dans la partie méridionale, le niveau de sol associé à cette phase se trouve à une altitude légèrement supérieure à celle des précédents, coïncidant avec celle du seuil de la porte qui fonctionne encore comme accès. Il faut mettre aussi en relation avec cette phase le niveau de sol identifié au sud du mur méridional du secteur, qui couvrirait partiellement le seuil. Comportant à son extrémité occidentale de nombreuses inclusions de chaux presque absentes du côté oriental, il contenait de la céramique islamique médiévale. Ces structures sont ensuite abandonnées et couvertes par un remblai dont l'horizontalité peut indiquer qu'il servit encore de niveau de circulation.

— *Phase E3c*

Lors d'une troisième séquence attribuable à l'époque médiévale et probablement contemporaine du remblai précédent, la porte méridionale (Pl. XV, 1 : porte 170) est murée. Le mur de refend méridional est arasé, mais il sert de fondation pour la reconstruction d'une autre maçonnerie, parallèle au mur Sud du secteur. Un niveau de sol (Pl. XV, 1 : SL 150) composé d'une grosse dalle quadrangulaire, de petites pierres irrégulières et de briques posées à plat est alors aménagé entre ces deux murs, venant s'adosser au bouchage de la porte méridionale. Au sud de celle-ci, le sol contenant les inclusions de chaux fut couvert par une couche compacte qui peut encore correspondre à un niveau de circulation.

— *Phase E3d*

Dans un quatrième et dernier état, un niveau de circulation en cailloutis (Pl. XV, 1 : SL 048) est aménagé au-dessus du sol de petites pierres appartenant à l'état précédent, sans qu'on puisse l'associer à des maçonneries précises. Le secteur est ensuite définitivement abandonné : les différentes maçonneries sont recouvertes par une couche d'abandon étendue à l'ensemble du secteur immédiatement sous l'humus.

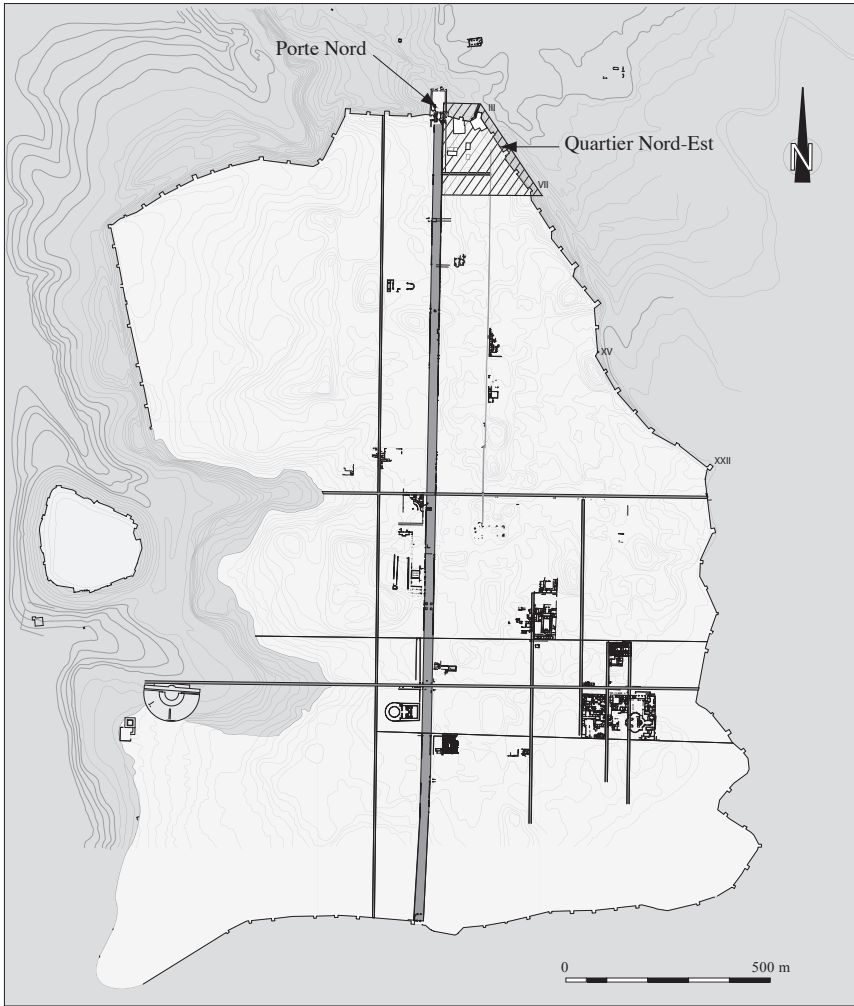
Il conviendra de poursuivre la fouille en extension afin de mieux comprendre l'articulation générale des maçonneries et de tenter de répondre à la question de l'identification de l'édifice du Sud. Il apparaît cependant dès à présent que son occupation s'est largement poursuivie au-delà de l'époque byzantine, qui avait déjà, semble-t-il, oblitéré la trace des vestiges antérieurs, liés sans doute à la fonction thermale du secteur.

2.5. *La rue E2* ⁽³¹⁾ (par Aurélie Eïd et Fanny Martin)

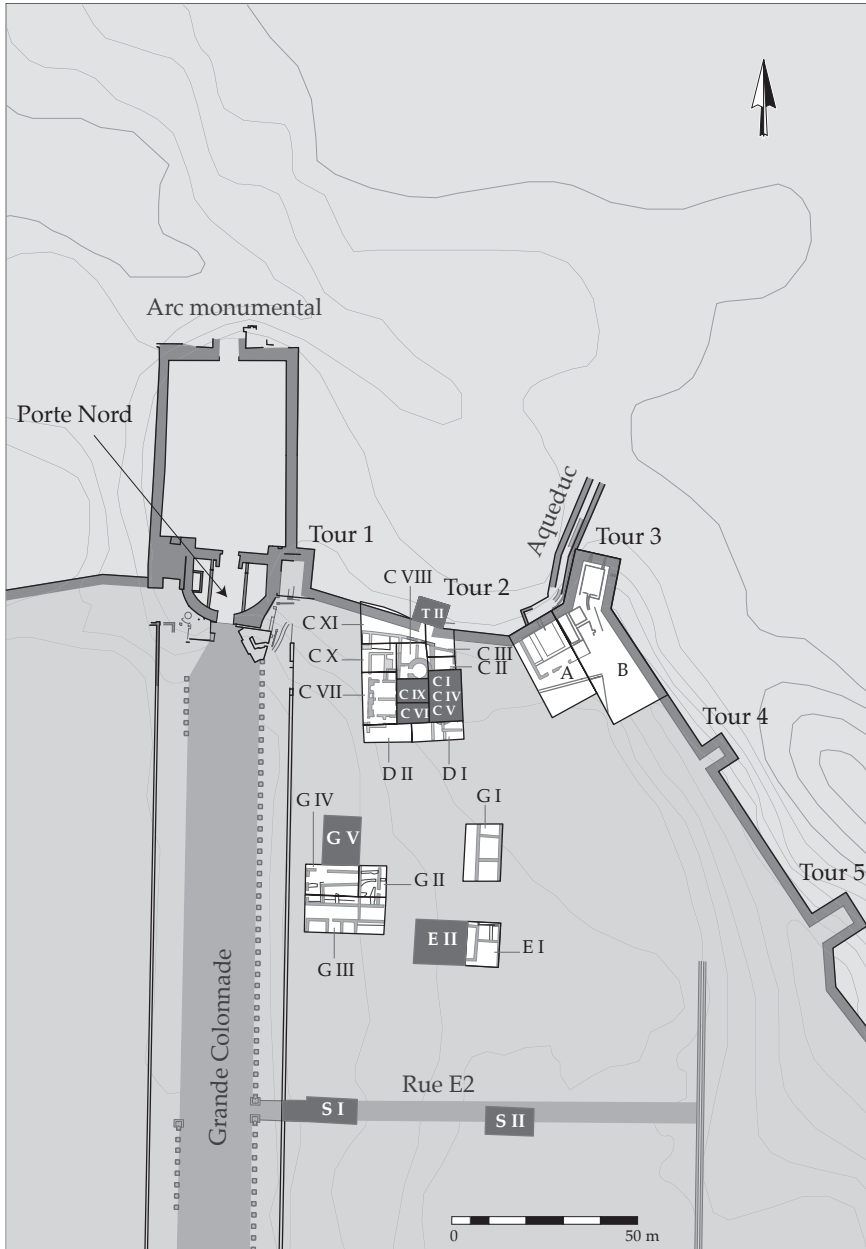
Dans le cadre de l'étude topographique du « Quartier Nord-Est », il est apparu utile de s'attacher à l'examen du réseau viaire. Une première approche avait concerné la rue qui longe directement le rempart au nord du quartier (E1). Nous avons cette année commencé l'exploration de la 2^e rue perpendiculaire à la Grande Colonnade à partir de la Porte Nord, dans la partie orientale de la ville (Pl. II). Dans un premier temps, c'est cette rue (E2) qui délimite le « Quartier Nord-Est » au Sud. La fouille de la rue s'est déployée sur deux sondages distincts. Le premier sondage (S I), d'une superficie de 134 m², se situe au bas de la rue, là où elle s'articule au portique de la Grande Colonnade (Pl. XVII, 1-2). Le second (S II) a été implanté à l'endroit supposé d'un premier carrefour à l'Est et fouillé sur une surface de 100 m² (Pl. XVIII, 1-2).

La fouille a fait apparaître plusieurs types de structures qui peuvent être rattachées à deux phases d'aménagement principales.

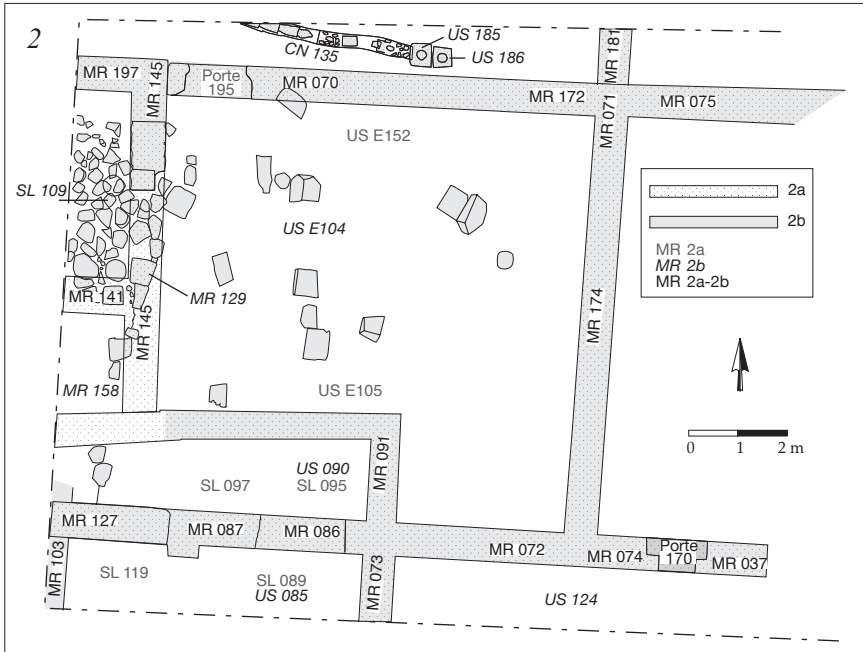
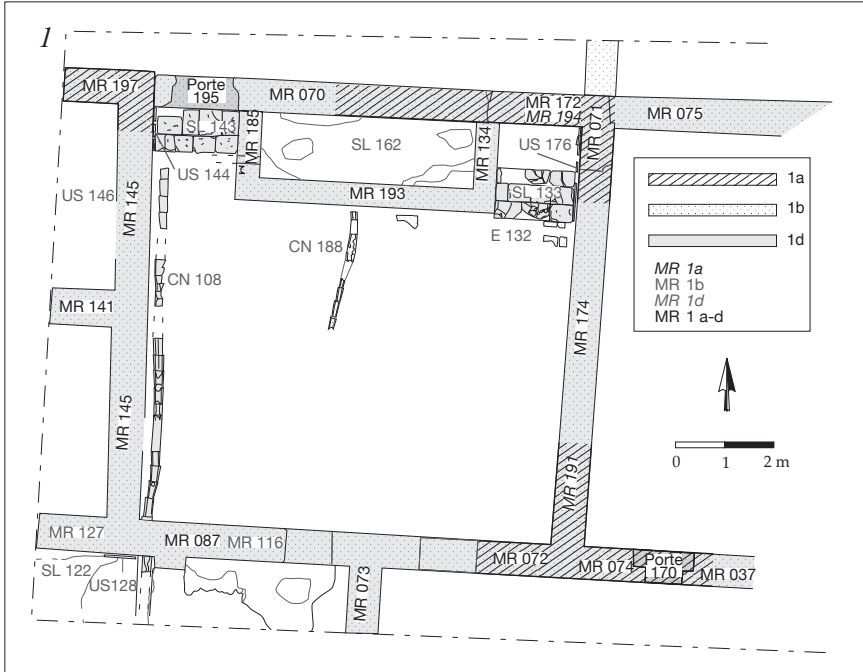
(31) Pour décrire le réseau des rues, nous recourons aux chiffres romains pour les axes Nord-Sud et aux chiffres arabes pour les axes Est-Ouest. Nous répartissons également les rues de part et d'autre de la Grande Colonnade et les faisons précéder de la lettre « E » pour les rues de la partie orientale ou de la lettre « O » pour celles qui permettent la circulation dans la partie occidentale de la ville. La numérotation s'effectue depuis le Nord vers le Sud pour les axes Est-Ouest et à partir de la Grande Colonnade pour les axes Nord-Sud.



Pl. I — Plan général de la ville avec secteurs d'activité en 2007. (© CBRAAP)



Pl. II — « Quartier Nord-Est » : implantation des secteurs de fouille.
 En blanc : secteurs ouverts en 2002-2006 .
 En grisé : secteurs 2007. (© CBRAAP)



Pl. XIV, 1 — Secteur E II : plan schématique de la phase 1. (© CBRAAP)
 Pl. XIV, 2 — Secteur E II : plan schématique de la phase 2. (© CBRAAP)



Pl. XVI, 1 — Secteur E II : angle Sud-Ouest – bâtiment du début de l'époque islamique. (© CBRAAP)

Pl. XVI, 2 — Secteur E II : partie orientale – réoccupations médiévales. (© CBRAAP)